

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page (— d° —)	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d° —)	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation politique à Berlin : les nationalistes participeront-ils au pouvoir? — La question des dettes interalliées : l'opinion du général Pershing. — Le plan Dawes et l'opposition britannique. — A Genève : le protocole sur le désarmement. Comment garantir la sécurité?

Nous avons dit que le gouvernement allemand éprouvait quelques tiraillements, qu'une crise le menaçait.

Le moment semble venu pour le chancelier Marx de prendre nettement position en ce qui concerne l'entrée des nationalistes dans le cabinet d'Empire.

Les nationalistes — faut-il le rappeler? — ont, au sein même du cabinet, un avocat décidé en la personne du ministre des affaires étrangères, Stresemann.

Pourtant, à deux reprises différentes, Stresemann et les populistes qui sont des « nationalistes honteux » ont dû céder à la pression du centre catholique et des démocrates.

Ils ont cédé, d'abord à propos de l'ajournement de la notification du désaveu des responsabilités allemandes dans la guerre, ensuite à propos de la décision de principe concernant l'entrée éventuelle du Reich dans la Société des Nations.

Mais M. Stresemann n'en continue pas moins à caresser son rêve : imposer sa prépondérance au sein du cabinet en s'appuyant sur une coalition de droite.

Voyant s'affaiblir les chances de réalisation de ce rêve, M. Stresemann s'efforce de brusquer les choses, tant qu'il n'est pas trop tard.

De là une nouvelle et significative manifestation du parti populaire, demandant la participation au pouvoir des nationalistes.

Le chancelier Marx serait disposé, à la rigueur, à accéder à cette requête; à une condition toutefois c'est que le cabinet subisse également un élargissement vers la gauche.

Ainsi, l'influence des nationalistes serait contre-balancée par l'influence des éléments démocrates et les partis moyens resteraient les arbitres du pouvoir.

Telle est la situation.

Pour quelle solution se décidera le chancelier?

On ne peut le prédire; toutefois, il ne semble pas douteux que M. Marx se refusera à subir la tutelle des nationalistes.

Aussi bien, la position de ces derniers ne laisse-t-elle pas de s'affaiblir; les nationalistes veulent collaborer au pouvoir, parce qu'ils se sentent perdus.

Par ailleurs, les nationaux-allemands sont divisés entre eux-mêmes. Dans ces conditions, on ne voit pas très bien l'efficacité de l'appui qu'ils pourraient apporter au cabinet Marx.

Quoi qu'il en soit la crise appelle un prochain dénouement.

La question des dettes interalliées reste toujours pendante. On n'en parle plus guère alors que, semblait-il, il eût été normal de la régler, comme suite à la conférence de Londres.

Mais les Etats-Unis paraissent réfractaires à toute remise, totale, voire seulement partielle.

Les Etats-Unis... mais non tous les citoyens de la grande République Outre-Atlantique.

Car, il est des citoyens qui saisissent parfaitement les vrais termes du problème : le général Pershing, par exemple.

Prenant la parole l'autre jour à Denver, il a fait les intéressantes déclarations que voici :

« Sans le fait que nos alliés ont tenu les lignes pendant quinze mois après notre entrée en guerre — les ont tenues avec l'aide de l'argent que nous leur avions prêté — il aurait pu ne pas y avoir de victoire en ce qui nous concerne.

« Pendant que je suis sur cette question, je désire dire une chose que je n'ai encore jamais dite dans un discours public : Nous nous rendons à peine compte de ce que ces

emprunts signifiaient pour nous. Il me semble qu'il y a une solution moyenne qui nous ferait prendre à notre charge une certaine partie des dépenses encourues pour maintenir les armées alliées au front, au lieu de dire que tout cet argent jusqu'au dernier sou a été prêté et d'insister pour qu'il soit remboursé. Nous sommes responsables. Nous avons déclaré la guerre, puis donné cet argent sachant qu'il serait utilisé pour combattre le boche, en attendant que nous achevions de nous préparer. »

On voudrait, en France, que le général Pershing fit dans son pays de nombreux, très nombreux adeptes!

La mise en œuvre du plan Dawes se poursuit activement, encore que l'opinion mondiale, sollicitée par des événements plus bruyants, n'est que discrètement informée.

Mais voici que, en Grande-Bretagne, une opposition se dessine contre le plan, de plus en plus prononcée.

Le mouvement fut déclenché par certains milieux syndicaux, les mineurs en particulier, qui ont craint que la réalisation du programme de Londres ne nuise profondément à l'industrie minière britannique.

Depuis lors, il ne se passe guère de jour sans que les rangs de ces adversaires ne se grossissent de nouvelles recrues.

La dernière en date, parmi les plus significatives, est celle de M. Winston Churchill.

Prenant, l'autre jour, la parole à Edimbourg, il a déclaré :

« Je ne crois pas que le rapport Dawes ait été élaboré dans l'intérêt spécial de l'Angleterre.

« Je crois, au contraire, qu'il ignore systématiquement les intérêts spéciaux de notre pays. Il s'occupe des intérêts spéciaux de la France et de l'Allemagne. Cependant ce rapport Dawes et la conférence de Londres ont été solennellement approuvés. Et je ne crois pas que vous pourriez trouver un homme influent qui conseillerait de le répudier. »

Jusqu'où ira ce mouvement d'opposition?

On ne sait : dans tous les cas, il est assez curieux de voir la Grande-Bretagne, jadis unanime à préconiser le plan Dawes, amorcer aujourd'hui une campagne contre lui, et dénoncer ses dangers.

A Genève la Commission de désarmement a terminé la discussion sur le projet Benès, devenu le protocole sur la sécurité.

Dans l'ensemble, le projet reste ce qu'il était : seules quelques modifications de détails ont été apportées à la rédaction primitive.

Le mécanisme fixé est le suivant : une fois l'agresseur déterminé, les sanctions suivent immédiatement. Elles sont déclenchées par le Conseil, à la simple majorité.

Si l'on préfère, les choses se passent ainsi : un conflit s'élève; le Conseil, en appliquant certaines règles précises, donne le nom d'agresseur à une des nations en conflit, et requiert contre cet agresseur l'intervention des Etats signataires.

Ici, une grosse difficulté se présentait quant à l'application des sanctions militaires. Comment allait-on les assurer?

On avait le choix, semble-t-il, entre trois solutions :

1° Doter la S. D. N. de forces militaires internationales;

2° Laisser aux nations responsables la direction de leurs forces militaires respectives, tout en rendant obligatoire leur intervention;

3° Laisser facultative cette intervention.

La première solution apparaît logiquement la meilleure; mais elle méconnaît par trop les circonstances. Il est possible qu'elle soit adoptée un jour — beaucoup plus tard — mais dans l'état actuel, elle était irréalisable.

Quant à la seconde, elle se heurtait à des objections, peut-être d'ordre sentimental, mais à ce titre irréfutables.

A ce propos, M. Henry Bidou écrivait l'autre jour : « Quel Parlement français votera jamais que le sang de la France est à la disposition d'un conseil, qui peut le répandre comme il lui plaît, pour on ne sait quels

conflits étrangers à la France? Quel Français admettra que son pays soit condamné à la guerre pour empêcher la guerre entre des tiers? Il y a un siècle, au lendemain de la révolution de 1830, des hommes d'Etat de la révolution avaient déjà engagé la France dans cette voie. Le ministre Casimir-Périer y mit des bornes et trouva la formule où il faut, encore aujourd'hui, se tenir : La France n'est comptable de son sang qu'à elle-même. »

Cette thèse, l'immense majorité des Français la partage.

Restait la troisième solution : l'intervention facultative.

De prime abord, on peut l'estimer une dérision, un trompe l'œil, une échappatoire!...

A la réflexion pourtant, on comprend mieux tout son prix : elle se réalisera par la conclusion de pactes particuliers d'assistance mutuelle entre nations, dans le cadre de la S. D. N.

D'ailleurs, ne s'est-on pas par avance engagé dans cette voie? D'ores et déjà de nombreux pactes particuliers d'assistance n'ont-ils pas été signés?

Ainsi seront respectés et la liberté entière des Etats et leur souci légitime de ne pas être transformés en gendarmes du monde entier.

A tout bien considérer la solution adoptée paraît de beaucoup la plus acceptable.

M. D.

INFORMATIONS

En Allemagne

« Nous ne voulons pas rompre avec l'ancienne Allemagne »

Répondant à la déclaration donnée par M. Herriot au journal socialiste allemand *Vorwärts*, M. Stresemann a déclaré :

« M. Herriot, le président du conseil français, se trompe lorsqu'il se croit autorisé à nous prodiguer des conseils dans le domaine de l'administration de nos propres affaires, et lorsqu'il nous supplie de rompre avec l'ancienne Allemagne. Nous ne voulons pas de rupture, ni d'opposition délibérée entre l'ancienne et la nouvelle Allemagne. Notre politique, au contraire, consiste essentiellement à jeter des ponts entre le présent et le passé, pour franchir les obstacles qui se dressent devant nous et pour rendre plus facile la route qui conduira aux relèvements de l'Allemagne. La collaboration de tous les partis nous est précieuse, aussi bien au gouvernement du Reich que dans tous les Etats. »

A Mannheim

On mande de Mannheim que, dans cette ville, a eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, l'ouverture de la « Journée républicaine ». On remarquait, en particulier, que les régions sud-ouest de l'Allemagne se trouvant jusqu'à présent sous le joug des idées bavaroises, avaient envoyé de nombreux représentants.

A Genève

Le conseil de la S. D. N., siégeant à huis clos, a adopté définitivement le projet d'organisation du contrôle international de l'Allemagne et des pays ex-enemis.

Voici l'organisation : Les commissions de contrôle seront composées de représentants des dix pays membres du conseil de la S. D. N. Si aucun pays non belligérant ou si aucun pays limitrophe d'un territoire soumis à l'investigation ne siège au conseil, ce dernier désignera un membre de l'un ou de l'autre.

Il appartiendra à la commission permanente militaire de la S. D. N. de recueillir toutes les informations sur le désarmement des pays soumis au contrôle de la S. D. N. Lorsque le conseil sera saisi par un Etat d'une demande tendant à ordonner une investigation dans un pays ennemi, le conseil se prononcera à la majorité et chargera en cas de vote affirmatif la commission permanente militaire de mettre en mouvement les enquêteurs dont les listes auront été dressées conformément aux règles ci-dessus.

Au Maroc espagnol

Les Espagnols progressent

La marche des Espagnols sur Chechaouen se poursuit dans de bonnes conditions. L'ennemi, qui a attaqué sur divers points, a été vigoureusement repoussé. Dans la région de Beniarios et de Larache, un très vif combat s'est engagé. L'ennemi a été fortement éprouvé. Du côté espagnol, on signale quelques officiers tués ou blessés.

Au sud de Chechaouen, au cours d'une sortie, les Espagnols ont attaqué et emporté de haute lutte les positions ennemies. Les rebelles ont abandonné sur le terrain 120 morts.

Un convoi attaqué

Dans la zone occidentale du secteur de Tétouan, un convoi retournant à Zoccarba a été violemment attaqué.

L'ennemi a été repoussé avec pertes.

Au Maroc français

Le bruit se confirme qu'Abd-el-Krim jette des ponts sur l'Ouergha et prépare des éléments à portée de la Moulouya.

Pour parer aux difficultés, sinon aux dangers de la situation, un groupe mobile de 2.000 hommes est en formation à Ouezzan sous le commandement du général Colombat. Ce groupe a pour mission de surveiller la frontière nord dans le secteur occidental, de façon à réprimer de ce côté toute tentative d'incurSION des Riffains. Avec les 6.000 hommes déjà échelonnés sur la frontière riffaine, cela fera 8.000. On se préoccupe de renforcer ces effectifs qui pourraient être insuffisants pour couvrir un front de 250 kilomètres.

La Mecque prise par les Wahabites

Un télégramme envoyé par l'hôpital de la Mecque, et demandant des instructions au Caire, confirme la nouvelle de la prise de la ville sainte par les Wahabites. Le ministre égyptien a répondu : « Arborez le drapeau égyptien et restez où vous êtes pour secourir les blessés. »

En Géorgie

Des voyageurs arrivés de Batoum rapportent que les troupes rouges ont enrayé le mouvement géorgien. Un grand nombre de villages ont été incendiés. La répression fut aussi sanglante que barbare. Les exécutions sans jugement ont lieu en masse.

Les Russes sont maîtres dans les villes et les bourgs de la plaine. Les Géorgiens se sont retirés dans les montagnes de la contrée, décidés à continuer la lutte jusqu'à la mort. L'ordre règne à Batoum et à Tiflis, qui a été abandonnée par une partie de sa population géorgienne.

Un certain nombre de Géorgiens ont traversé la frontière turque où ils ont été désarmés.

Au Brésil

Les officiers révolutionnaires de l'Etat de Parana, encouragés, soutenus par la population civile, ont proclamé un Etat indépendant, auquel ils ont donné le nom de « Bresiliana ».

Suivant un manifeste que les révolutionnaires auraient publié, cette nouvelle République comprend la partie sud de l'Etat de Parana.

Les troupes gouvernementales ont effectué leur retraite vers le sud.

On ne craint aucune menace sérieuse pour Rio-de-Janeiro.

En Chine

Dans un manifeste qu'il vient de lancer, Ou-Pei-Fou, commandant en chef des troupes du gouvernement de Pékin, répète qu'il protégera les étrangers d'une façon adéquate, et après avoir fait observer que l'objectif des troupes du gouvernement central est de réprimer par la force la rébellion de Tchang-Tso-Lin, il définit sa façon d'interpréter l'expression « non intervention » dans le cas actuel.

D'après lui, cette expression doit signifier que non seulement les puissances n'interviendront pas activement, mais qu'elles écarteront les obstacles qui pourront gêner les mouvements des troupes du gouvernement, car restreindre lesdits mouvements équivaudrait à aider les rebelles.

Les autorités américaines d'émigration sont sans pitié

Les autorités américaines appliquent de plus en plus strictement les règlements limitant l'immigration. Une famille française établie depuis plusieurs années à New-York, en a fait l'expérience à ses dépens.

Ayant quitté un magasin fort bien achalandé pour faire un voyage en France, Mme Uthimon devint mère il y a trois mois. Elle repartit pour New-York avec son bébé, mais, à l'arrivée, bien que voyageant en 1^{re} classe, elle se vit l'objet des mêmes exigences que les émigrants, son enfant ne pouvant être admis en Amérique.

La jeune mère et son bébé ont été contraints de reprendre le chemin de la France.

Le prix des farines dans la Seine

Le préfet de la Seine a pris un arrêté taxant à 138 francs, dans tout le département de la Seine, le prix de la farine vendue à la boulangerie.

Un Congrès de la boulangerie française

Mercredi prochain se tiendra à Nancy le Congrès de la Boulangerie française. De nombreux délégués viendront de tous les points de la France. D'importantes questions sont inscrites à l'ordre du jour.

Un hydravion vole à 366 kilomètres à l'heure

A Port-Washington, le lieutenant Davis Rittenhouse, monté sur un hydravion, a battu son propre record du monde, en atteignant une moyenne de 227 milles et demi, soit une vitesse horaire de 366 k. 047, durant un vol de trente minutes.

Les commissaires officiels ont déclaré que l'aviateur a atteint, à un certain moment, une vitesse de 242 milles et demi, soit 390 k. 182 dans l'heure.

Une parachutiste victime d'un accident mortel à Auch

A l'occasion des fêtes données en l'honneur de Pelletier d'Oisy, un meeting d'aviation avait été organisé à Auch.

Une jeune parachutiste de 23 ans, Mlle Liliane Darc, avait prêté son concours à cette manifestation et devait exécuter divers exercices de descente d'avion.

Partie avec l'aviateur Fronval, elle se jeta de l'avion d'une hauteur de 200 à 250 mètres.

Le parachute ne s'ouvrit pas, et, aux yeux des spectateurs angoissés, la malheureuse jeune fille vint s'écraser sur le sol.

Mlle Darc était née à Tours et effectuait sa troisième expérience de parachute.

CHRONIQUE LOCALE

FIN DE VACANCES!

Encore deux ou trois jours, et la période des vacances sera terminée. Chacun reprendra sa place, l'animation redeviendra normale, c'est-à-dire plus vivante dans nos cités désertifiées.

Mais il faut attendre, encore, plusieurs semaines pour que la vie nationale reprenne son activité, pour que les populations puissent voir résoudre la fameuse question qu'elles se posent chaque jour : « Où allons-nous? De quoi sera fait demain? »

Et pour cela, il faut attendre la rentrée du Parlement! Il y aura bientôt cinq mois que le Parlement est entré en fonctions. Cinq mois! Et quelle est l'amélioration obtenue?

Nous sommes au même point qu'il y a 5 mois.

C'est pourquoi, le Parlement qui a certainement conscience de son rôle, devrait exiger son rappel au palais-Bourbon.

Les affaires vont mal : de tous côtés, les protestations s'élèvent, et ceux qui ont profité jusqu'à ce jour, de l'indifférence des pouvoirs publics pour réaliser des affaires au préjudice du public, s'organisent et préparent la lutte.

Eh oui! Les mercantis ne tiennent pas à ce que baisse le prix des denrées. Et comme ils sont malins, ils font publier par les pouvoirs publics des circulaires recommandant aux populations de se « rationner ».

Recommandations vaines, hélas, car l'immense majorité des populations sait bien se rationner, ses ressources ne lui permettant pas, en raison de la vie chère, — de faire autrement!

Il est dès lors exagéré de se moquer des populations en leur adressant des avis comme le suivant :

« Les chiens consomment journellement environ un million de kilogrammes de pain blanc. Pourquoi n'oblige-t-on pas les boulangers à fournir un pain spécial pour chiens qui contiendrait du son et des succédanés en quantité raisonnable. On arriverait ainsi à une économie appréciable.

« Notez que l'expérience a prouvé que des chiens nourris exclusivement au pain blanc maigrissent, alors que le pain complet, c'est-à-dire contenant du son, suffit à les entretenir en bonne santé. »

Est-ce avec de pareils avis que l'on espère enrayer l'action malfaisante des mercantis et la vie chère?

La situation exige des mesures différentes. Le Parlement a le devoir de les prendre le plus rapidement possible.

Et pour cela, il n'a qu'à mettre un terme à ses vacances, rentrer au Palais-Bourbon, en somme, faire ce que fait le commun des mortels, reprendre le travail.

La période des congés est terminée. Au travail, messieurs! Cinq mois, bientôt, se sont écoulés depuis le 11 mai, et il n'y a rien de fait, rien de bon, rien d'utile. Il est temps de faire quelque chose en faveur des populations qui restent toujours les éternelles victimes de la vie chère, de la spéculation économique et... politique!

LOUIS BONNET,

Contributions directes

Notre excellent compatriote, M. Lacoste, contrôleur des Contributions directes à Gourdon, est élevé sur place à la 2^e classe.

Nos félicitations.

Perception

Sont proposés dans le Lot : M. Redoulez, commis principal de perception de 3^e classe est proposé pour la 2^e classe.

M. Cardille, commis ordinaire de 3^e classe est proposé pour la 2^e classe.

Mme Magot, dame employée de perception de 5^e classe est proposée pour la 4^e classe.

Mmes Lelon et Debeth, dames employées de 6^e classe sont proposées pour la 5^e classe.

Nos félicitations.

Enseignement primaire

Sont nommés instituteurs et institutrices intérimaires dans le Lot : Mmes Capel, à Lacandouret; Bru, à Constans; Rives-Delvert, à Bouziès-Bas.

MM. Portal, instituteur à Aynac (non-installé) est nommé à Lacaye; Delmas, élève-maître, à Marminiac; Bouzou, instituteur à Lacave, non installé, est nommé à Aynac (ad-joint).

Mlle Courounet, institutrice titulaire à Constans, non installée est nommée à Salviac (adjointe).

Un poste d'institutrice-adjointe à l'école publique de la rue Pt. Wilson est susceptible de devenir vacant.

Adresser d'urgence les demandes, à l'Inspection académique.

Trésorerie générale

M. Bertrand, trésorier-payeur général à Cahors, est nommé trésorier-payeur général des Hautes-Pyrénées. Le départ de M. Bertrand sera vivement regretté par le personnel de la Trésorerie Générale du Lot et par tous ceux qui, à Cahors, ont eu l'occasion d'approcher cet excellent chef de service.

Nous félicitons M. Bertrand pour l'avancement mérité qu'il obtient.

M. Blet, préfet de la Manche, est nommé trésorier-payeur général dans le Lot.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue au nouveau trésorier-payeur général.

Préparation militaire supérieure

Dans la liste des candidats ayant obtenu, en 1924, au titre de l'infanterie, le brevet de préparation militaire supérieure, nous relevons les noms suivants des candidats du recrutement de Cahors :

MM. Laval, Prévost, Lavaur, Delpech, Carrière.

Au titre de vétérinaire militaire, nous relevons le nom de M. Boyer, du recrutement de Cahors.

Nos félicitations.

Ecole normale

Mlle Delcros, professeur suppléante à l'Ecole Normale d'institutrices de Châteauroux, est nommée professeur (6^e classe lettres et anglais) à l'Ecole normale de Cahors en remplacement de Mlle Pehoré, nommée à l'Ecole normale d'institutrices de Rodez.

BIEN TOUCHÉ !

Un mécanicien dentiste, M. Armand Burkhardt, qui, conduisant une auto, avait été cause de la mort de Mlle Gertrude Hablutzel, ne pourra plus se mettre au volant d'aucun véhicule à moteur pendant les cinq ans.

Tel est le verdict qui vient de rendre la cour d'assises qui l'a, en outre, condamné à deux mois de prison et 200 francs d'amende.

Voilà un bon jugement : mais il a été rendu en Suisse.

En France, les chauffeurs sont mieux traités : il semble qu'on ait des égards pour eux.

Eh dam ! Ne sont-ils pas assurés contre les accidents, et tant pis pour le piéton qui se laisse écrabouiller ; il n'avait qu'à rester chez lui !

Les juges suisses ont bien jugé, en interdisant au maladroit et criminel chauffeur de conduire pendant 5 ans tout véhicule à moteur.

C'est cette punition qu'on devrait infliger en France, sans préjudice de l'application des peines de prison et d'amende.

Alors, les chauffeurs, désiraient-ils à faire de la vitesse ; et ce serait une sécurité pour le piéton !

L. B.

Vieux souvenirs

A propos de l'inauguration du monument Bourseul, je crois intéressant de relater un fait dont j'ai été le seul témoin et qui s'ajoute aux déboires qu'a éprouvés l'inventeur du téléphone.

Un jour du mois d'octobre 1886, j'étais en visite, à Pechfaut, chez M. le sénateur Béral, qui était, alors, le chef du parti républicain dans le Lot.

Une voiture de louage de Cahors arrive. Elle portait M. Bourseul, directeur des postes. Il est introduit auprès de M. Béral, et j'entends la conversation suivante :

— M. le sénateur, je viens de « recevoir brutalement ma mise à « la retraite. Comme je ne crois pas « avoir mérité, et comme aucun « mouvement administratif impor- « tant dans le Lot ne se fait hors de « votre assentiment, je viens vous « prier de me faire connaître le mo- « tif de ma disgrâce.

— Mon cher M. Bourseul, non « seulement je ne suis pour rien « dans la mesure qui vous frappe, « mais, je l'ignore absolument et je « la désapprouve et je ne puis m'en « expliquer le motif. Vous êtes un « directeur parfait ; je n'ai qu'à me « féliciter des relations que j'ai « avec vous. Demain, j'irai à Paris « et je ferai tout mon possible pour « faire rapporter cette mesure, que « je considère comme souveraine- « ment injuste. »

En effet, M. Béral, alla à Paris, mais il ne put, ni connaître le motif, ni obtenir le retrait de cette mesure. Il supposa que parmi les membres du nouveau ministère, il s'en trouvait un qui était un ennemi personnel de M. Bourseul. Et, cependant, celui-ci était un homme des plus doux, et des moins combattifs.

Ce qui semble confirmer cette opinion c'est que M. Dardenne, qui était alors inspecteur des postes et collaborateur intime de M. Bourseul, s'attendait tous les jours, à être frappé à son tour. Or, il n'en fut rien. Bien plus, à la même époque, le directeur des contributions directes était M. de Gavardie, frère du fameux sénateur royaliste des Landes ; il termina paisiblement sa carrière à Cahors.

J. DAYMARD.

Pour les Pupilles

Les pensions des veuves remarquées qui, en vertu de l'article 18 de la loi du 31 mars 1919, renoncent à

leur pension et obtiennent le versement d'un capital de trois annuités, sont rétablies sur la tête des enfants par les soins de l'Administration des finances ; c'est donc à celle-ci que les tuteurs des enfants doivent s'adresser.

2. Par modification à l'ancienne procédure, lorsque des sous-intendants militaires constateront, lors de la réception des titres de pensions que des majorations pour enfants ont été omises, ils ne procéderont pas à la remise aux intéressés des titres de pension qu'ils ont reçus avant d'être en possession des titres de majoration.

Pour obtenir ces derniers, les sous-intendants militaires se feront produire les pièces nécessaires, et, à titre exceptionnel pour éviter tout retard, s'adresseront directement au lieu et place des pensionnés au ministère des finances (direction de la dette inscrite).

Bal de charité

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Cahors organise, pour le jour de sa fête patronale, le 4 décembre prochain, un bal de charité sous les auspices de la Municipalité, et la présidence d'honneur de MM. de Monzie, sénateur, maire de Cahors ; Calmon, député du Lot ; Castanet, préfet du département ; le Commandant d'armes de la place de Cahors ; le Commandant Ausset, inspecteur départemental des S. P.

Nous savons qu'il ne sera rien négligé dans l'organisation de cette soirée de bienfaisance, qui promet d'être un vrai régal pour la jeunesse cadurcienne.

Réunion agricole à Cahors

C'est sous la présidence de M. Calmels, le sympathique et dévoué Président de la Société départementale d'Agriculture du Lot, que se tiendra la réunion agricole projetée à Cahors pour le 1^{er} octobre, à 18 heures 30, à la Maison de l'Agriculture.

Nous rappelons qu'un exposé complet y sera fait des services de l'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France, organisme qui groupe plus de 6.500 syndicats et représente la plus grosse force syndicale qui soit actuellement en France.

Tous ceux, que la défense des intérêts agricoles intéresse, ne manquent pas de venir assister à cette réunion, qui, dans l'esprit de ses organisateurs, ne peut manquer de contribuer au rapprochement de toutes les organisations syndicales et mutuelles de la région.

Tous renseignements particuliers pourront être donnés dans la matinée, à partir de 10 heures, ou après la réunion, par les Directeurs et chefs de service qui se tiendront à la disposition des cultivateurs à la Maison de l'Agriculture.

Exposition agricole, industrielle et commerciale des 3, 4, 5 et 6 octobre 1924 à Gourdon

L'appui du P. O.

M. Bouat, l'actif député du Lot, Président de l'Office Agricole vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, le 24 septembre 1924.

Comme suite à votre lettre du 13 courant concernant l'exposition agricole organisée par l'Office Départemental du 3 au 6 octobre prochain à Gourdon,

Je m'empresse de vous informer que la Compagnie accordera à cette occasion :

1. Diplôme d'honneur, et 1. plaque artistique aux lauréats de chaque section de Fruits ;
2. Fraises, pommes, poires, raisins etc.
3. Noix, cerneaux, châtaignes, etc.

Nous désignons M. Campan, Inspecteur des Services Commerciaux, pour suivre les opérations du Jury et faire la Conférence sur l'arboriculture fruitière.

Le nécessaire a été fait en ce qui concerne l'application des tarifs spéciaux G. V. 19 et P. V. 29 aux animaux, machines, etc, qui prendront part à cette manifestation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Inspecteur des Services Commerciaux
POHER

Une conférence

Le Comité d'Organisation informe les agriculteurs, arboriculteurs viticulteurs qu'à l'occasion de l'Exposition départementale, une conférence sera faite par M. Campan, Inspecteur des Services Commerciaux de la Cie d'Orléans, le samedi 4 octobre, à 14 heures 30 à la Mairie de Gourdon.

Sujet : L'arboriculture fruitière dans le département du Lot. (Production, triage, emballage et expédition des fruits).

Le Comité d'Organisation.

Ecole d'Agriculture et de Laiterie d'Aurillac

La rentrée des élèves est fixée au 6 octobre. Il reste un certain nombre de bourses disponibles.

Pour tous renseignements, s'adresser d'urgence au directeur de l'Ecole.

Pour les victimes de la guerre

Des avances peuvent être accordées par l'Office national des pensionnés de la guerre pour leurs besoins professionnels. Ces avances

porteront intérêt à 4 0/0 l'an et seront remboursables par fractions égales dans un délai maximum de 10 ans. Le montant maximum des avances est fixé à 6.000 francs. Toutefois, ce chiffre pourra être porté à 10.000 francs, sur la proposition motivée du conseil de perfectionnement.

Les postulants adresseront leur demande de prêt au comité départemental en y joignant tous documents établissant la compétence professionnelle du postulant, une copie certifiée conforme du titre de pension et de la police d'assurances contre l'incendie.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. Courmille, typographe et Mme Courmille, linotypiste à l'imprimerie du Journal du Lot sont depuis, lundi, les heureux papa et maman d'un gros garçon.

Tous nos compliments et tous nos vœux de bonne santé.

Accidents du travail

Le jeune Paul Cluzel, 16 ans, mousse à l'entreprise des travaux de la Banque de France, aidait à nettoyer un camion, lorsqu'en poussant une cale, il eut le majeur de la main droite pris par une des roues du véhicule. L'incapacité de travail ordonnée par M. le docteur Calvet, qui lui a donné des soins, a été fixée à douze jours.

En découpant une bande de cuivre, la nommée Augustine Cognac, 27 ans, employée à la Société d'appareillage électrique, demeurant 4, place du Théâtre, a eu le médium gauche pris sous la cisaille. Une incapacité temporaire de travail de 12 jours lui a été ordonnée.

En faisant un clavetage à un moyen, le nommé Eugène Bouquet, 32 ans, mécanicien chez MM. Bénésète et Artigal, demeurant rue Saint-Georges, s'est frappé le pouce de la main gauche avec un marteau, ce qui a provoqué une contusion qui entraînera une incapacité temporaire de travail de douze jours.

Obsèques

Mardi matin, ont été célébrées les obsèques de notre regretté compatriote M. Pierre-Laurent Marty, capitaine au 24^e d'infanterie.

Une foule nombreuse de parents et d'amis s'était rendue à la Gare pour recevoir le corps de ce vaillant officier mort des suites de blessures de guerre.

Au cimetière, un chef de bataillon du 24^e d'infanterie a retracé la brillante carrière du capitaine Marty, auquel, au nom de l'armée et au nom du 24^e d'infanterie, il a adressé le dernier adieu.

Nous renouvelons à Mme veuve Marty, à M. Gayet, à la famille nos bien vives condoléances.

LE TOURISME

Nos syndicats d'initiative régionaux

La saison qui s'achève fut bonne pour le tourisme régional ; le bilan qui en a été dressé nous apporte de complètes satisfactions au regard des moyens dont dispose les dirigeants du tourisme ; du Lot, de la Dordogne, de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, parviennent les meilleurs renseignements sur les résultats acquis. Notre pays est maintenant connu. Il fut visité à souhait pendant cet été. En certains points, l'hôtellerie insuffisante a été dans l'impossibilité d'accueillir tous les visiteurs ; en d'autres lieux, l'hôtellerie a pu près inexistante ou mal organisée n'a pas été à même de procurer les satisfactions que réclame une clientèle même peu exigeante. L'effort d'organisation des centres de tourisme et des lieux de villégiature est à continuer sans arrêt ; l'industrialisation de cette branche importante de l'outillage économique de la France exige la collaboration de tous, et mérite de plus en plus l'appui des pouvoirs publics.

Le tourisme qui fut l'art égoïste de bien voyager est devenu, aujourd'hui, l'industrie du bien recevoir.

A nous, Limousins, Creusoises, Périgourdins, Berrichons, Bourbonnais ou Quercyinois d'apprendre à exploiter et à exploiter bien ce fonds important de commerce du tourisme qu'est le capital beauté de nos régions respectives.

Déjà dans le Limousin, le Quercy et le Périgord la moisson lève. Trente syndicats sont organisés et réunis en Fédération. Ce sont ceux d'Aubusson, d'Alvignac, d'Argentat, de Beaulieu, de Bort, de Bretenoux, de Brive et du Bas-Limousin, de la Creuse (Guéret), de Cahors, de Domes, d'Evaux, d'Eymoutiers, de Eyzieux, du Limousin (Limoges), de la Luzège (Mezmac), de Marlet et sa région, de Mercœur, de Neuvic, de Nontron, du Périgord, de Rocamadour, de Sarlat, de Saint-Céré, de Saint-Privat, de Saint-Yrieix, de Souillac, de Tulle, d'Uzerche et de Bergerac. Le budget total de ces syndicats s'est élevé en 1924, à 45.000 francs environ ; celui de leur Fédération à plus de vingt mille.

Certes, ces ressources sont bien insuffisantes, car les besoins d'aménagement des sites et de propagande sont autrement importants que ces sommes, que ne manquent pas de grossir les amis du tourisme régional, les conseils municipaux et les conseils généraux. Néanmoins, de bonnes choses ont été faites. Nous

atteindrions, du reste, à un résultat financier plus impressionnant, si à ces soixante-cinq mille francs qui chiffrent les ressources d'argent du tourisme réceptif nous pouvions ajouter le chiffre que représenterait une évaluation financière de tout le labeur bénévole accompli par les dirigeants des syndicats d'initiative et du temps, très précieux pour beaucoup d'entre eux, dépensé en recherches, démarches, enquêtes, etc., etc. Il faudrait tripler ce total. Aussi ne croyons-nous pas exagéré de dire, avec M. Auscher, le distingué vice-président du Touring-Club, que tous les syndicats d'initiative doivent être placés au tout premier rang, parmi les collectivités de caractère désintéressé qui sont de puissants facteurs de prospérité publique et qu'à ce titre, ces associations méritent tous les encouragements si larges soient-ils.

G. CLUZELAUD,
Secrétaire de la Fédération des syndicats d'initiative, Limousin, Quercy, Périgord.

Contributions directes

Avis aux candidats à l'emploi de commis titulaire des directions départementales des Contributions directes.

Un concours d'admission à l'emploi de commis titulaire des directions départementales des contributions directes sera ouvert dans le courant du mois de novembre 1924.

Conditions d'admission

Pour prendre part au concours, les candidats doivent :

1^o Jouir de la qualité de Français ;
2^o Etre âgés au 1^{er} janvier de l'année du concours, de plus de dix-huit ans et de moins de trente ans.

3^o Produire un certificat sur papier timbré, émanant d'un médecin assermenté désigné par l'administration, et attestant qu'ils jouissent d'une bonne constitution, et ne présentent aucun symptôme de maladie contagieuse.

Nature des épreuves

Le concours ne comporte que des épreuves écrites dont le programme est réglé de la manière suivante :

1^o Dictée et copie à main posée de cette dictée ;

2^o Deux problèmes portant sur les quatre premières règles de l'arithmétique, les fractions ordinaires et décimales, le système métrique et les proportions ;

3^o Composition française sur un sujet d'ordre général ou note sur une question impliquant des notions sommaires touchant :

a) Les lois constitutionnelles de la République française, l'organisation administrative et financière de l'Etat, du département et de la commune ;
b) Les contributions directes et les taxes assimilées ;

4^o Formation d'un tableau comportant des opérations de calcul ;

5^o Exercice de calcul rapide.

Des majorations de points sont accordées, le cas échéant, pour les candidats qui justifient, soit du brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit d'un ou de plusieurs diplômes de l'enseignement secondaire ou supérieur.

Renseignements généraux

Les candidats trouveront auprès du Directeur des contributions directes, au chef-lieu de leur département, tous les renseignements nécessaires sur les conditions d'admission, sur les pièces à fournir et sur le programme des épreuves qu'ils auront à subir.

Ce programme leur sera remis ou envoyé sur leur demande.

Les candidats habitant le département de la Seine doivent s'adresser à la direction départementale des contributions directes, 27, Quai de la Tourneelle, à Paris. (5^e).

Les demandes d'inscription sur la liste des candidats devront être remises dans le délai d'un mois au directeur des contributions directes du département où les postulants ont leur résidence.

Chronique des Théâtres

Tournée Ch. BARET

M. Janvier jouera KNOCK ou Le Triomphe de la Médecine au Théâtre Municipal.

Partout c'est un triomphe ! Ce beau spectacle nous est promis pour le jeudi 9 octobre.

La joyeuse pièce de M. Jules Romains tient toute dans les méthodes que le très moderne docteur KNOCK emploie pour se créer une clientèle dans le pays où opère le vieux docteur Parpalaid, et dans le développement de cette maladie que le bon sens seul peut guérir : la peur d'être malade !

Cette satire, des plus divertissantes, abonde en scènes comiques très ingénieuses qu'il faudrait toutes citer ; notons seulement l'arrivée de KNOCK dans l'innommable tacot de son prédécesseur, les consultations gratuites où l'on voit morde les plus avarés et les plus défilants ; généralement les plus riches.

C'est infiniment drôle, d'un comique violent et à lire, et le nom du grand Molière vient aux lèvres quand on entend cette profonde et bouffonne comédie.

L'interprétation sera de premier ordre avec le célèbre comédien, M. M. Janvier, et les excellents artistes des Tournées Ch. Baret.

Nous rappelons que c'est vendredi 3 octobre que sera joué sur la scène du théâtre de Cahors :

PHI-PHI

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Mateu de Villeneuve-sur-Lot

Partie sans histoire comme l'indique le score de 33 à zéro. Ce n'est pas sur de telles exhibitions qu'il faut juger les 2 équipes en présence car ceci prouve simplement que l'une d'elle — surtout quand on en connaît les joueurs — n'a pas donné ou pu donner la mesure de ses moyens.

L'ouverture officielle du rugby à Cahors aura lieu dimanche 5 octobre à l'île de Cabessus ; l'équipe locale sera excellente, l'équipe visitée le F. C. Toulousain a une réputation déjà établie et le match promet d'être des plus intéressants.

Nous reviendrons sur les détails de cette journée qui certainement sera marquée par l'enthousiasme du public Cadurcien à venir applaudir les athlètes de la saison qui commence.

Il faut que le sport vive à Cahors.

Le Comité.

Elections du Président et des membres du Conseil d'Administration.

Dans les salons du Café Tivoli le 26 septembre à 21 heures, les membres actifs de l'Aviron Cadurcien, au nombre de 90 environ, ont procédé au renouvellement du bureau de la Société.

M. Ségué, vice-président, délégué par M. Manhiabal, Président sortant et non candidat, duquel il fait d'ailleurs un éloge mérité préside la séance et dans un exposé clair et précis fait connaître à ses auditeurs la situation morale et financière de la Société. Après leur avoir demandé le calme qui doit régner dans toute réunion sérieuse, faisant abstraction de toutes les questions personnelles qui, hélas, ont été trop souvent le thème de nos assemblées, il présente une liste mûrement étudiée des futurs dirigeants de l'Aviron et supplie les membres présents de leur faire confiance, car seule une direction compétente et ferme est capable de ramener la prospérité dans notre vieille société qui ne demande qu'à s'agrandir et non à se rapetisser.

Des affaires urgentes appelant M. Ségué hors de Cahors, le soir-même, il passa la présidence à M. Caillaud, doyen d'âge qui, assisté des deux plus jeunes membres actifs présents, fait procéder au vote par appel nominal. Jamais vote ne fut plus ordonné et plus imposant, tant par le nombre des bulletins déposés que par la bonne tenue des votes.

Par acclamations sont élus :

Présidents d'honneur : MM. de Monzie, sénateur, Maire de Cahors ; le Préfet du Lot, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Présidents honoraires : MM. Manhiabal, Président sortant ; Orliac, Pharmacien ; Président : M. Tassart, 86 voix sur 87 votants ; Vice-Présidents : MM. Ségué (Rugby-Athl., P. Militaire) 77 voix ; Dirion (A. S. P. O.), 77 voix ; Bergon (Aviron), 69 voix ; Membres du Conseil d'Administration : MM. Bastit (P. O.), 83 voix ; Pagès (P. O.), 77 voix ; Pouchet (P. O.) 80 voix ; Talou (P. O.), 80 voix ; Bellon, 84 voix ; Bourrières 82 voix ; Caumer 68 voix ; Lanuégouls 70 voix ; Hirt 81 voix ; Pasquier 79 voix ; Vazelles 76 voix.

Voilà donc l'Aviron Cadurcien sous l'égide des hautes personnalités civiles de Cahors et la réunion des deux Présidents honoraires élus est l'indice que la lutte entre les différents sports pratiqués est dès maintenant terminée.

L'ensemble de la Direction effective démontre le souci de faire du sport pour le sport et grâce aux compétences réunies, à leur bonne volonté éprouvée notre vieille société, tout en rendant hommage aux vieux dirigeants qui l'ont fait vivre jusqu'à ce jour, va essayer de prendre un essor plus grand pour le plus grand bien du sport Cadurcien.

La situation financière de l'Aviron Cadurcien qui n'était pas très brillante, ainsi que le rapporteur l'avait indiqué au cours de la réunion générale, est, actuellement, en bon état.

Grâce aux démarches faites par M. de Monzie, une subvention de 20.000 francs, a été accordée à l'Aviron Cadurcien.

L'excellente société « l'Aviron », a, maintenant, les moyens pour poursuivre efficacement son œuvre sportive.

Réouverture des cours de gymnastique

Le Président de l'Aviron Cadurcien qui n'était pas très brillante, ainsi que le rapporteur l'avait indiqué au cours de la réunion générale, est, actuellement, en bon état.

Grâce aux démarches faites par M. de Monzie, une subvention de 20.000 francs, a été accordée à l'Aviron Cadurcien.

L'excellente société « l'Aviron », a, maintenant, les moyens pour poursuivre efficacement son œuvre sportive.

Les adhésions seront reçues par M. Verdier, le dévoué professeur d'Education physique, chargé des Cours.

La cotisation reste fixée à 2 fr. par mois.

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Ruamps, ancien instituteur à Larroque-des-Arcs, décédé chez son fils, employé des P. T. T. à Epinal.

M. Ruamps avait exercé les fonctions d'instituteur à Larroque-des-Arcs où il avait laissé un excellent souvenir.

Il était actuellement, à la retraite. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Fête des vendanges. — La jeunesse Larroquoise a l'honneur d'informer le public que la fête des vendanges se fera le 5 octobre 1924.

Programme : 11 heures : Tour de ville en musique.

14 heures : Ouverture du concours de Tir.

15 heures : Jeux divers : jeux de la poêle, de la cruche, course à sac, etc...

16 heures : Grand bal de jour.

18 heures : Distribution des prix aux meilleurs tireurs.

21 heures : Bal de nuit : bataille de confettis.

24 heures : Traditionnel grand-père.

Le Comité.

Catus

Ponts et Chaussées. — M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, questionné par M. Calmels, conseiller général de Catus, au sujet de la suppression de M. l'agent voyer de ce canton, suppression dont le bruit avait été répandu, a fait la réponse suivante :

Par suite de la nomination à Cahors de M. Rouchayrolles vous avez bien voulu exprimer des craintes au sujet de la suppression du poste d'agent voyer à Catus que faisait naître le départ de cet agent.

Il n'a jamais été question de supprimer ce poste. Le service en sera assuré par voie d'intérim jusqu'au remplacement de M. Rouchayrolles.

Des mesures vont, d'ailleurs être prises afin de pourvoir cette vacance d'un titulaire le plus tôt possible.

Vaylats

Obsèques. — Lundi matin, à eu lieu à Cahors, la levée du corps de M. Molinié, Jean, décédé subitement, en son domicile, cours de la Charreuse. Une nombreuse affluente d'amis avait tenu à apporter à la famille de vifs témoignages de sympathie.

Le corps a été transporté à Vaylats, où a eu lieu l'inhumation, en présence d'une foule de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme et M. Rescoussié, commis des P. T. T. à Cahors, fille et gendre du regretté disparu, et à la famille nos sincères condoléances.

Sauzet

Grand concours de tir. — A l'occasion de la fête locale qui aura lieu les 5 et 6 octobre prochains, un grand concours de tir sera organisé comme chaque année. De nombreux prix, dont le premier sera un beau fusil de chasse, seront la juste récompense attribuée aux tireurs les plus adroits.

Vire

Légion d'honneur. — Avec la plus grande joie, nous relevons sur la liste des maires ayant plus de trente ans de services promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, le nom du vénéré maire de notre commune, M. Alexandre Durou.

Elu maire à la suite des élections municipales de mai 1888, M. Durou compte donc 36 ans de services sans aucune interruption. Il est âgé aujourd'hui de 77 ans.

La longueur de ce mandat dit à elle seule, les mérites nombreux du nouveau légionnaire, qui n'a cessé de se dévouer pour le bien de la commune. D'une nature droite, probe, républicain sincère, il a administré sagement notre chère commune dans laquelle il a toujours su maintenir l'union et la concorde. Sa gestion municipale est un modèle d'impartialité et de bienveillance. Secondé activement par notre ami Victor Combes, son adjoint, conseiller municipal depuis 37 ans, M. Durou sut obtenir la construction du pont de Vire, puis plus tard, tout récemment, l'installation de l'éclairage électrique; rien n'a été négligé par lui pour faire profiter sa commune des progrès de la science ou des libéralités de l'Etat.

En donnant à ces maires, comme M. Durou, le ruban rouge, le gouvernement de la République vient de leur montrer sa reconnaissance ; à ces modest

sera annoncée par des salves d'artillerie. A 8 h. distribution des bouquets aux jeunes filles ; à 9 h. 30, grand service funèbre pour les enfants de la commune morts pour la France pendant la guerre ; à 11 h. 30, aubade à la municipalité ; à 11 h. 30, apéritif d'honneur ; à 12 h. grand concours de fourchettes ; à 14 h. distribution générale des bouquets et aubades aux habitants ; à 16 h., ouverture de la fête, grand bal champêtre, attractions et jeux divers, bataille de confettis. A 18 h. apéritif-concert ; à 21 h., ouverture de la fête de nuit, embrasement général, grand bal public ; à minuit, farandole, retraite aux flambeaux.

Lundi, 6 octobre, reprise de la fête, salves d'artillerie, jeux divers dans la matinée ; à 16 h., reprise du bal ; à 21 h., grand bal de nuit ; à minuit, grande farandole et retraite aux flambeaux suivies du réveil général d'adieux, où l'on mangera la traditionnelle « soupe o lo sébo » servie par nos hôteliers.

Les bals seront placés sous la direction d'un orchestre de choix. Le Comité d'organisation ne répond pas des accidents.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Arrondissement de Figeac

L'agrandissement de la place Vivale

— Depuis jeudi, une équipe d'ouvriers procède à la démolition des immeubles qui font face à la place Vivale. Dans quelques jours, la percée reliant les deux places sera effectuée.

Il ne restera plus qu'à débarrasser la place Vivale des vieilles masures qui l'encombrent et nous aurons enfin un vaste et bel emplacement, d'un accès facile.

Les premières châtaignes

— Depuis quelques jours les châtaignes ont fait leur apparition sur notre marché. Ces fruits savoureux, si appréciés de nos populations, ont trouvé déjà un écoulement facile et se sont vendus les premiers jours à raison de 2 fr. le kilo.

Bientôt la saison battra son plein

— Les gros négociants ne tarderont pas à faire des expéditions par wagons.

Mille francs volés et retrouvés

— La dame Victorie Estival, laveuse, rue Orthabadiel, se présentait en larmes au commissariat de Police et déclarait qu'un bon de la défense nationale représentant ses économies, lui avait été dérobé pendant une courte absence de son domicile.

L'agent Pingué, commis par M. Dumas, se rendit au domicile de la plaignante pour reconnaître les lieux et se livrer à une enquête. Ceci fait, il se retira en même temps que la veuve Estival allait vaquer à ses affaires.

Une heure s'était à peine écoulée depuis cette opération qui n'était pas passée inaperçue dans ce quartier populaire, que Victorine Estival retrouvait en entrant chez elle, sur le lit où il avait été dérobé, le précieux bon de mille francs !

Comment y était-il revenu ?

— M. le Commissaire de Police cherchait à le dévoiler par les questions qu'il posait à la plaignante, lors que cette dernière lui avoua « avoir été, après sa plainte, à l'église prier aux pieds de saint Antoine et lui avoir versé 0 fr. 50 dans le tronc, et que probablement touché par sa grâce, il le lui avait rapporté ».

M. Dumas, commissaire de police, ne put admettre une pareille explication et recherche actuellement l'adroit filou qui, profitant des absences de la laveuse, a pu pénétrer par deux fois pour prendre et rendre le bon de la défense.

Accident du travail

— En faisant basculer un tonneau, l'ouvrier charretier Xavier Delbos, habitant Figeac, de l'entreprise Chavanac, a eu la main gauche prise entre le talon du véhicule et le sol.

La plaie produite par cet accident demande une quinzaine de jours de soins.

Concert public

— Notre société musicale les « Artisans Réunis » a donné, jeudi soir, son dernier concert d'été. Quoique le temps fut incertain,

de nombreux amateurs de bonne musique n'avaient pas hésité à venir applaudir au succès toujours croissant de nos musiciens.

Plus que jamais, et au moment où la mauvaise saison approche, une couverture pour le kiosque s'impose tant pour l'acoustique, et la sonorité que pour la protection des exécutants qui doivent parfois, victimes de la discipline, terminer un morceau sous l'averse ou la neige.

Logeurs, déclarez les étrangers

— Pour n'avoir pas fait sa déclaration d'étranger, le sujet espagnol Jean Polomarey, s'est vu dresser une contravention par M. le Commissaire de police qui procédait à la visite des garnis.

Son propriétaire a fait l'objet également d'un procès-verbal pour défaut de déclaration.

La rage

— Ces jours derniers, M. Barthol, propriétaire à Sainte-Claire, près Figeac, croyant reconnaître dans son chien de garde les symptômes de la rage, chargea M. Campagne, vétérinaire, de l'examiner. Le praticien reconnut que le chien était enragé.

Des précautions sont prises pour les animaux du voisinage qui auraient pu être roulés ou mordus.

Legs

— M. Delpon, conseiller général du Lot, maire de Livernon, ancien avoué à Figeac, où il était né, avait par testament, légué une somme de 1.500 francs au Bureau de bienfaisance de notre ville. Ce legs, après réalisation de la succession du défunt et à défaut de légataire universel, s'est élevé à la somme de 7.610 fr. 25 qui a été ou sera encaissée par le Receveur de cet établissement.

Tribunal correctionnel (Audience du 27 septembre 1924)

— Gardes Gabriel, 52 ans, cultivateur à St-Jean-de-Laur, prévenu pour infraction à la police des Chemins de fer a été condamné à 16 fr. d'amende.

— Pour le même délit Fel Pierre, 31 ans, manoeuvre à Figeac, a été condamné à 25 fr. d'amende.

Information contre Jacques Denis-Gabriel, à Decazeville ; Geraud Gabriel, 19 ans, manoeuvre à Decazeville et Olivier Gabriel, 23 ans, journalier à Figeac, prévenus pour vol de poissons dans un réservoir, vol de pigeons et bris de clôture.

Jacques et Geraud sont condamnés à 25 fr. d'amende, et Olivier relaxé.

Association des mutilés

— Les membres de cette société sont informés que le banquet qui devait avoir lieu dimanche prochain, est remis à une date ultérieure que nous donnerons sitôt qu'elle sera choisie.

Fons

Gare aux Vipères

— MM. Molénac et Lafeuille, menuisiers, étaient allés ensemble cueillir des champignons lorsqu'à un moment donné, ils virent se dresser devant eux, deux vipères énormes, qui les menaçaient de leurs crocs envenimés. Courageusement ils abattirent les deux bêtes et débarrassèrent ainsi les environs de Fons de deux « indésirables ».

Montredon

Fête patronale

— Le comité des fêtes nous communique le programme des réjouissances qui auront lieu le samedi 4 octobre et le dimanche 5 octobre prochain :

Samedi 4 octobre : à 14 heures, aubades dans les campagnes jusqu'à 17 heures ; à 18 heures réception de la musique ; 20 heures, salves d'artillerie.

Dimanche 5 octobre : 6 heures, réveil en fanfare, salves d'artillerie ; 8 heures, ouverture de la fête foraine attractions diverses ; 9 heures, aubades en campagne, distribution de bouquets ; 11 heures, salut au monument des morts ; 11 h. 30, apéritif-concert ; 14 heures, jeux divers ; jeu de la cruche, jeu de la poêle, jeu de la crème, jeu de la ficelle, etc. ; 15 heures, départ d'un superbe ballon ; 16 heures grandes courses vélocipédiques, locale : 15 fr. 10 fr. et 5 fr. ; internationale : 1^{er} prix 25 fr. 2^e prix 15 fr., 3^e prix, 10 fr. (engagement 2 francs). La maison Moulène, de Bagnac, offre une prime à ses clients, pour les deux premiers prix de la course locale. 17 heures, grand bal public sur la place de l'Eglise ; 18 heures apéritif-concert 20 heures, grand bal de nuit ; 22 heures brillant feu d'artifice de la maison Brugerie, de Bordeaux ; bataille de confetti ; continuation du bal ; mi-

poignées de billets, les fourra dans la poche de son paletot et ferma le tiroir. Cet acte le jeta dans une sorte de stupeur. Il se laissa tomber sur une chaise. Un soupir cavernes sortit de sa poitrine :

— Non, fit-il... je ne puis pas... je ne puis pas... je vais les remettre...

La sonnette le fit bondir ; il regarda autour de lui d'un air égaré, crut marcher vers le tiroir et se trouva dans le corridor. Il ouvrit la porte ; la femme de ménage était devant lui :

— Venez, lui dit-elle... il faudra aller chez le pharmacien... je vais vous faire une ordonnance...

Et il pensa :

« Tant que cette femme restera là, je serais un voleur ! »

Puis il reprit :

— La porte était ouverte... Comment cela s'est-il fait ?

— Je l'ai fermée, dit la femme d'un air craintif... je l'ai tirée, comme toujours... Généralement, y vient la refermer encore à double tour, un petit quart d'heure ou une petite demi-heure après mon départ... Est-ce qu'y va mourir ?

Guy haussa les épaules. Il avait repris son sang-froid. Il agissait de l'air calme et résolu qui lui était naturel. Pendant qu'il rédigeait son ordonnance, la femme, avec placidité, examinait le marade. C'était une de ces épreuves humaines qui font paraître belle la vie du sauvage

nuit, farandole générale, défilé en musique, clôture de la fête.

Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer. Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers. Le comité ne répond pas des accidents. — Le Comité.

Reyrevignes

Les vipères. — Mme Courval, de Paris, chassait dans les environs de Reyrevignes, lorsqu'elle se trouva en présence de deux vipères qu'elle abattit d'un coup de fusil.

St-Pierre-Toirac

La route de la gare. — La route en construction qui, partant de la place du bourg, va rejoindre celle de Cahjac à Figeac, en face la maison Dardé, est déjà empierrée et il ne manquera bientôt que le rouleau pour la rendre carrossable.

St-Céré

Une automobile capote : cinq personnes blessées. — Samedi soir, une camionnette chargée de six personnes descendait la côte de Presque. Arrivée à cinq cents mètres au-dessous de la grotte de Presque, par suite de la rupture de la direction, la voiture capota. Cinq personnes furent blessées, dont une assez grièvement à la tête. Le conducteur est assuré....

Arrondissement de Gourdon

Concours Agricole de Gourdon

Voici le Palmarès du Concours Agricole : CONCOURS D'EXPLOITATION ENSEMBLE DE LA PROPRIÉTÉ

1^{re} Section. — Propriétaires exploitants MM.

De Camy, prop. à Lab.-M., D. M. O.
Malgouyart, à Donadieu, D. M. V.
près Gourdon, D. M. V.
Pardes, à Thézardac, D. M. A.
Laurie, au Mailhol, D. M. A.
Brondel, à Lagourgue, id. D. M. A.
Hérel François, au Bastil, D. H.

2^e Section. — Fermiers et Métayers
Rouquié, métayer de M. Masbou, à Dégagnac, D. M. A. et 100 fr.

3^e Section. — Régisseurs
Vernalde, régisseur de M. Chouvet, à Gramat, M. de V. G. M.

CONCOURS DE CULTURE

1^{re} CATEGORIE. — Culture du blé
Chouvet, à Gramat, D. M. O.
Médaille de Vermeil

De Camy, au Vigan.
Cadaureille, à Anglars-Nozac.
Malgouyart, à Gourdon.

Diplôme de Médaille de Vermeil
Francoual, à Peyrilles.
Pardes, à Thézardac.
Vaissé, à Salvia.
Tissandier, à Dégagnac.
Delsahut, id.
Lavergne, id.
Gibert, à Costeraste, près Gourdon.
Figeac, id. id.
Delclaux, id. id.

Médaille d'Argent
Lescure Michel, à Salvia.
Dô Frédéric, à Caniac.
Sourzat, à Gignac.
St-Martin, à St-Germain.
Treillou, id.
Brondel, à Lagourgue, près Gourdon.

Diplôme de Médaille d'Argent
Frayssinet, à Thézardac.
Montraysse, id.
Framil, à Anglars-Nozac.
Lafage, au Bastil.
Larrauffie, id.
Salva, à Gourdon.
Lagarde, à St-Clair.
Hérel François, au Bastil.
Larrive, à Dégagnac.
Francoual, à Salvia.

Médaille de Bronze
Chartru, à Rouffilhac.
Besse, à Peyrilles.
De Palot, à Léobard.
Sarget, à St-Chamarand.
Magne Pierre, id.
Laurie Paul, au Mailhol de Gourdon.
Devès Célestine, à St-Clair.
Courtiol, id.
Soullignac, à Masclat.
Grangié, id.
Delpech Jean, à Payrac.

Diplôme de Médaille de Bronze
Cassel, à Lavercentière.
Lamarinié, à Dégagnac.
Lacombe, à Anglars-Nozac.
Soulié, id.
Hérel Olivier, à Gramat.
Caniac, à Montamat.
Vaissières, à Peyrilles.
Cazes, id.
David Léon, à Payrignac.
Francis Jean, à Payrac.
Rodes, à Mailhol de Gourdon.
Planchou, à Payrignac.
Lavergne Jean, à Payrac.

Diplômes et Primes en Argent
Sarrel, métayer à Masclat, 60 fr.
Lacombe, id. à Lamothe-Fénelon, 60 fr.
Lafage, à Condat, 50 fr.
Dardenne, au Bastil, 50 fr.

Cournac, à Thézardac, 40 fr.
Marchou, à Cressensac, 30 fr.
Rigal, à Salvia, 30 fr.
Griffoul, id. 30 fr.
Janisse Jean, métayer à Payrac, 25 fr.
Vieillescazes, id. 25 fr.

Diplômes

Roux, à Salvia.
Delmont, à Salvia.
Constant Basile, au Vigan.
Beserve, à Concorès.
Baldy, id.
Bernard, à Peyrilles.
Lagarde Mlle, à Gourdon.
Laville, à Gourdon.
Pouzaignes, à Milhac.
Pugnet Jean, à Payrac.

Culture de la Pomme de terre

Cadaureille, à Anglars-Nozac, R. de M. V.
Soullignac, à Masclat, D. M. A.
Grangié, à Masclat, D. M. A.
Gibert, au Mailhol, M. A.
Martin, à St-Germain, D. M. A.
Treillou, id. D. M. A.
Salva, à St-Romain, D. M. A.
Laurie Paul, au Mailhol, D. M. A.
Deviers, à St-Clair, D. M. A.
Pardes, à Thézardac, D. M. A.
Tissandier, à Dégagnac, D. M. A.
Lavergne, id. D. M. A.
Planchou, à Payrignac, D. M. A.
Soulié, à Anglars-Nozac, D. M. A.
De Palot, à Léobard, D. M. B.
Francis, à Payrac, D. M. B.
Delmont, à Salvia, D. M. B.
Pugnet, à Payrac, D.
Vieillescazes, à Payrac, D.

3^e CATEGORIE. — Spécialités

1^{re} Section. — Viticulture
Brossier, à Bonnacoste, Cne de Calès, D. M. O.
Gibert, à Costeraste, M. A.
Aussel, à St-Cier-Soullaguet, M. A.
Grangié, à Masclat, D. M. A.
Planchou, à Payrac, D. M. A.
Pardes, à Thézardac, R. D. M. V.
Frayssinet Damien, à Thézardac, D. M. B.
Beserve, à Concorès, M. B.
Delmont, à Salvia, D.
Pour le vigneron de M. Brossier, une somme de 50 francs.

2^e Section
Prairies naturelles, artificielles, pacages
Brossier, à Bonnacoste, R. D. M. O.
Tissandier, à Dégagnac, R. D. M. V.
Lescure, à Salvia, R. D. M. V.
Lavergne, à Dégagnac, R. D. M. V.
Pardes, à Thézardac, D.
Frayssinet, à Thézardac, D.
Besse, à Peyrilles, D.
Bernard, id. D.
Dô Frédéric, à Caniac, D.
Lagarde, à Bétair, D.
Delmont, à Salvia, D.

3^e Section. — Culture maraîchère
Cadaureille, à Anglars-Nozac, R. M. V.

4^e Section. — Arbres fruitiers
Corou, à Cressensac, noyers, M. V.
Lafage, à Condat, noyers, D. M. V.
Planchou, à Payrignac, noyers, D. M. V.
Lescure, à Salvia, noyers, D. M. V.
De Palot, à Léobard, noyers et châtaigniers, D. M. V.
Grangié, à Masclat, noyers, D. M. A.
Delmont, à Salvia, pruniers, R.

5^e Section. — Reboisement et trufficulture
Verdier, Instituteur à St-Germain, M. V.
Palaprat, à Carluet, M. A.
Bouis, à Carluet, M. A.
Laval, à Cuzance, M. B.

4^e CATEGORIE. — Constructions rurales et plate-formes à fumier
De Camy, à Labastide-Murat, pour son vacher une somme de 50 francs.
Sainsauve et Gimel, à Bétair, D. M. V.
Pardes, à Thézardac, R. M. V.

Gourdon

Conseil d'arrondissement

— Le Conseil d'arrondissement de Gourdon est convoqué pour sa deuxième session le jeudi 9 octobre prochain, à 10 h. 1/2.

Prochaine foire

— La prochaine foire de Gourdon se tiendra le jeudi 9 octobre prochain.

Marché du samedi 27 septembre

— Le marché de samedi dernier a été assez important.

On a payé les châtaignes de 20 à 22 fr. et les noix de 75 à 85 francs, le tout le sac de 80 litres.

Les poules valaient 3,75 ; les poulets, 4 fr., le tout le demi-kilo, et les œufs, 4 francs la douzaine.

Labastide-Murat

Gala artistique

— Le dimanche 5 octobre, salle des fêtes de Labastide-Murat, une séance artistique sera organisée par les membres de la Société sportive La Fortunière.

On peut retenir les places chez MM. Brugade et Guerrien.

Salvia

Les baies de genièvre

— Le commerce des baies de genièvre prend un développement important dans la région ; notre canton est un producteur de premier ordre ; les cours sont

établis sur la base de 18 à 22 francs l'hectolitre ; les demandes sont nombreuses.

Souillac

Election du maire

— Le Conseil municipal s'est réuni dimanche à l'effet de procéder à l'élection du maire.

M. Malvy, député, a été élu à l'unanimité.

Vayrac

Echos de la fête

— Favorisée par un temps splendide, ajoutons même par une température un peu moins élevée que celle des jours précédents, nos fêtes ont été complètement réussies.

Le programme fut exécuté de façon parfaite. La retraite aux flambeaux et les feux d'artifice furent très réussis. La bataille de confetti fut rage et le bal, comme toujours, fut très suivi.

Le lundi, les réjouissances reprirent. Les courses de bicyclettes avaient attiré encore une foule considérable.

Les gagnants de la course locale sont MM. Montel, Maître et Georges. Ceux de la course internationale, MM. Lestrade, Jeannot et Laboulière.

En un mot, belles fêtes, pleines d'entrain et de gaieté.

DÉPÊCHES A GENÈVE

Paris, 11 h. 30.

Aux Etats-Unis

Autour d'une intervention japonaise

L'émotion aux Etats-Unis

La presse des Etats-Unis considère l'incident de Genève provoqué par le Japon — (à propos d'un différend possible dans le Pacifique entre les Etats-Unis et le Japon) — comme une question d'une importance mondiale, soulevée à dessein pour éloigner la possibilité d'entrée des Etats-Unis dans la Société des Nations.

A Washington, on pense officiellement qu'un tel problème doit être résolu par la Société des Nations, seule.

Au Maroc espagnol

Un succès des Espagnols

Un communiqué officiel de Madrid annonce que les troupes espagnoles sont entrées, hier à midi, à Chechaouen, sans subir aucune perte.

Aux Etats-Unis

Un Congrès monstre de banquiers

8.000 banquiers attendent, à Chicago, l'ouverture qui aura lieu demain du cinquantième Congrès des banques américaines.

Les banquiers et le plan Dawes

Les plus importants banquiers déclarent qu'ils sont entièrement optimistes au sujet du résultat du plan Dawes.

En Allemagne

Le Congrès du Parti National et la participation au Pouvoir

Le Congrès du parti National allemand décidera aujourd'hui de sa collaboration ou de son opposition au gouvernement.

Les milieux nationaux allemands croient que le Congrès acceptera d'être représenté dans les pourparlers avec le Gouvernement.

Les rapports entre la Prusse et la Bavière

Le ministre des finances de Prusse est arrivé aujourd'hui à Munich pour traiter la question du rétablissement des relations entre la Prusse et Munich.

CUVE en excellent état A VENDRE

Contenance : 10 Barriques
S'adresser : 52, r. Emile-Zola

REMERCIEMENTS

Madame Marie BARRET, née LAUTARD ;
Monsieur et Madame Jean CASSAGNE, née BARRET ; Monsieur et Madame SAINT-AFFRE, née BARRET, et leur enfant ; Mesdemoiselles Léa et Madeleine BARRET ;
Madame veuve LAUTARD ; Madame et Monsieur BADI et leurs enfants ; Madame et Monsieur Germain BARRET et leur enfant ; Madame et Monsieur Albert BARRET et leurs enfants ;
Les familles HÉREL, VIDAILLAC, CARBONNEL, BONHOURE, ROUQUIER, COCULA, BOY et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre BARRET

REMERCIEMENTS

Madame Pierre MARTY, née RIGAL ;
Monsieur Jean-Pierre MARTY ;
Monsieur Jean MARTY ;
Madame Veuve Paul RIGAL, née GAYET ;
Madame Veuve Arnaud COUGET née MARTY ;
Monsieur et Madame Pierre RIGAL et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Jean RIGAL et leurs enfants ;
Mesdemoiselles Magdeleine et Marguerite RIGAL ;
Madame Veuve ROQUES et sa famille ;
Monsieur et Madame Urbain GAYET et leur famille ;
Madame Veuve LACOSTE et sa famille ;
Les familles MARTY, RIGAL, BESAC, LESTENDIE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister à la cérémonie religieuse de

Monsieur Pierre-Laurent MARTY
Capitaine au 2^e R. I. à Paris
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre

INSISTEZ !!!

Insistez auprès de votre pharmacien pour avoir la véritable Quintonine car il existe des contrefaçons qui ne possèdent pas les propriétés de la véritable marque. Refusez toute substitution qui pourrait vous être offerte et vérifiez le nom Quintonine.

La Quintonine est un extrait qui remplace avantageusement l'ancien extrait de quinquina : sa formule toute nouvelle et scientifiquement établie en fait un tonique et un apéritif de tout premier ordre. Le flacon de Quintonine 3 fr.
Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE

Pour cause double emploi

Un POËLE à bois

EN FONTE EMAILLÉE
« Simplex Pardon »
EN EXCELLENT ETAT
S'adresser au Bureau du Journal

Belle et Bonne Vendange à vendre

A 9 kilomètres de Cahors
S'adresser au Bureau du Journal
PRIX MODÉRÉS

Avis de dettes

M. GRÉGORI, infirmier à l'Asile de Cadillac, ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme née Marie-Louise Le Follie, habitant la commune de Bach (Lot).

Société des Transports en Commun demande : RECOEURS, libérés du Service Militaire, âgés de moins de 40 ans ; salaire mensuel : début, 525 Frs. ; après un an, 535 Frs. ; après 2 ans 1/2, 550 Frs. (le salaire augmente progressivement jusqu'à 625 Frs. par mois). Indemnité annuelle 365 Frs. Primes diverses. Indemnités pour charges de famille. Congé de 21 jours payé. Retraite et autres avantages. Ecrire ou se présenter, 113, rue du Mont-Genis, PARIS (18^e).

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY
de l'Académie Goncourt

PREMIERE PARTIE

I

« Il faudrait appeler le concierge, se dit enfin le jeune homme. Et je ne puis le laisser seul pourtant... il y a urgence... »

Il prit son parti, il se mit à soigner le malade. Cette frêle machine ne manifesta aucune tendance à se remettre en marche. Le cœur restait insensible. Les yeux entr'ouverts semblaient morts. Quand Guy eut fait le nécessaire, il fut de nouveau saisi par la tentation, avec tant de violence qu'il en éprouvait une douleur physique. Il marcha jusqu'au bureau et revit les billets.

— Pas de doute ! Cet homme n'a tenu aucune comptabilité... il a accumulé l'argent comme sa grotesque collection... au hasard... Il n'y a qu'à prendre.

Il ne prit pas, il s'arracha à la vue de l'argent comme il se serait arraché à une étreinte, il descendit d'un élan jusqu'à la loge du concierge. Ce fonctionnaire se leva d'un fau-

teuil de basane et répondit froidement à la communication du médecin :

— C'est ainsi qu'il devait finir, sauf respect... ou bien étranglé... Est-ce que vous êtes bien sûr, m'sieu le docteur, qu'y n'est venu personne chez lui...

— Non ! non ! s'écria Herbeline avec impatience... D'ailleurs, je ne vous dis pas qu'il est mort, mais qu'il est mourant. Pouvez-vous me trouver la femme de ménage... ou quelq'un d'autre, peu importe...

— Je vas envoyer, répondit le concierge d'un air mystérieux... Est-ce qu'il aurait pas dû avoir une bonne à domicile ?... Alors vous dites que la porte était ouverte ?

Herbeline remonta les escaliers quatre à quatre. Il retrouva son malade dans la même situation, ou plutôt, il lui sembla que les symptômes devenaient plus graves :

— Ce tiroir ne doit pas rester ouvert, se dit-il... On pourrait me soupçonner... Et, d'autre part, s'il s'éveille et s'il voit le tiroir fermé, quelle explication lui donnerai-je ? Je lui dirais la vérité, il me croirait sans doute ! Oui... et pourtant !... pourtant !

L'idée d'être innocent et soupçonné le rempli de fureur. Et dans cette fureur, l'état de ses affaires lui apparut plus désespéré... Alors, brusquement, avec la violence d'un instinct, il se précipita vers le tiroir, prit hâtivement deux ou trois

poignées de billets, les fourra dans la poche de son paletot et ferma le tiroir. Cet acte le jeta dans une sorte de stupeur. Il se laissa tomber sur une chaise. Un soupir cavernes sortit de sa poitrine :

— Non, fit-il... je ne puis pas... je ne puis pas... je vais les remettre...

La sonnette le fit bondir ; il regarda autour de lui d'un air égaré, crut marcher vers le tiroir et se trouva dans le corridor. Il ouvrit la porte ; la femme de ménage était devant lui :

— Venez, lui dit-elle... il faudra aller chez le pharmacien... je vais vous faire une ordonnance...

Et il pensa :

« Tant que cette femme restera là, je serais un voleur ! »

Puis il reprit :

— La porte était ouverte... Comment cela s'est-il fait ?

— Je l'ai fermée, dit la femme d'un air craintif... je l'ai tirée, comme toujours... Généralement, y vient la refermer encore à double tour, un petit quart d'heure ou une petite demi-heure après mon départ... Est-ce qu'y va mourir ?

Guy haussa les épaules. Il avait repris son sang-froid. Il agissait de l'air calme et résolu qui lui était naturel. Pendant qu'il rédigeait son ordonnance, la femme, avec placidité, examinait le marade. C'était une de ces épreuves humaines qui font paraître belle la vie du sauvage

dans sa brousse ou sur sa savane. Elle traînait, sur de tristes jambes variqueuses, un corps plein de nœuds, avec des os friables, une peau humide et froide, une chair spongieuse. Une misère éffarée éclatait dans ses yeux ronds, car si la part du hasard est immense pour tous les êtres, pour ceux de sa sorte, il se présente comme du fantastique perpétuel ; l'existence sociale n'a pour eux que des pièges, les actes les plus simples prennent devant leur âme obtuse une complication effrayante. Mais la mort ne la précérait guère. Elle la voyait obscurément, elle croyait que la cité du cimetière est une cité comme une autre, ou les choses ne diffèrent pas sensiblement de ce qu'elles sont parmi les vivants.

— Y respire plus, remarqua-t-elle en secouant doucement la tête... Y m'doit quinze jours de gages... Est-ce qu'y me les payera ?

Guy, qui finissait son ordonnance, ne répondit pas. Elle eut peur :

— Est-ce qu'y me payera mes gages ? reprit-elle.

— On vous les payera, fit brusquement Herbeline... Allez avec ceci chez le pharmacien... et tâchez de faire vite.

— Je me dépêcherai... mais j'peux pas courir avec mes mauvaises jambes...

Dès qu'elle fut dehors, Guy se dirigea vers le tiroir. Pourrit, et y

rejeta les billets de banque qu'il avait dérobés :

— Voilà !... Je ne suis plus un voleur !

Loin de l'apaiser, cet acte le remplit d'agitation et de remords. Il se trouva, non pas honnête, mais stupide et lâche. Rien ne lui parut vain comme de restituer cet argent à un mort — et à un mort sans famille.

— Personne au monde n'en tirera profit. Peut-il exister un devoir là où il n'y a pas d'être ? L'Etat ?... Il se mit à rire.

— Le beau billet ! Il est plus utile à l'Etat qu'un habile médecin prenne la place qui lui est due que de recueillir une vètille... Non, non... Je suis en ce moment un imbécile, et rien qu'un imbécile ! Le vol n'est un mal que parce qu'il lèse... Je ne lèse personne. Mon devoir est de prendre... Que je fasse seulement un peu de bien, et mon vol deviendrait méritoire !...

Il referma cependant le tiroir, et il demeura les bras croisés, les yeux fixes, plein d'indignation contre lui-même. Mais la contrainte sociale, la contrainte héréditaire était encore bien forte en lui, car au retour de la femme de ménage, il rêvait toujours devant le tiroir fermé. Aidé par la triste créature, il posa les révulsifs et les sangsues. La tête de Plessis se dégagea un peu, la poitrine s'agita ; on entendit un soufre rauque. Puis les yeux luirent faiblement, une voix pâ-

teuse balbutia quelque chose, on eût dit que le malade allait se ranimer. Enfin le cœur céda, ce fut la syncope.

— Je l'aurais parié ! se dit Herbeline.

Il méditait, sûr maintenant de l'inanité de tout : la faible lampe allait définitivement s'éteindre. Fut-ce l'instinct professionnel, fut-ce le désir d'éloigner la domestique, le médecin voulut lutter jusqu'au bout :

— Je regrette de vous faire courir, dit-il à la bonne femme... mais c'est nécessaire. D'ailleurs, je vais ferai bien payer votre nuit !

Au mot payer, qui étincela en elle comme un phare, elle découvrit ses dents rousses et ses hideuses genèves. Il rédigea une nouvelle ordonnance.

— Vous direz au concierge de monter dans une demi-heure !

Resté seul, il poussa un profond soupir :

— J'ai quelques minutes pour décider de mon sort. Si je n'ose pas, eh bien ! mon malheur sera mérité. Il répéta deux ou trois fois, à voix basse, ces dernières paroles. Puis il se remit à donner des soins au malade — inutilement.

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine. Table with columns for 'Cours du 19 sept.' and 'Cours du 26 sept.' and rows for various financial instruments like 'Fonds d'Etat' and 'Crédit National'.

Chemins de fer

Table of railway rates and schedules. Columns include station names (e.g., Est 6 0/0, Est 5 0/0) and corresponding rates.

Bibliographie

BIBLIOTHEQUE PLON

LE FANTOME

par Paul BOURGET. Dans cette œuvre frémissante, que la Bibliothèque Plon a la bonne fortune d'accueillir, l'illustre psychologue s'est enhardi jusqu'à envisager une exception rare du monde de la passion, le cas inhabituel d'un souvenir amoureux menant inconsciemment un homme de notre temps à rechercher, à désirer, à épouser une vierge qui est la fille de sa maîtresse.

Editorial: Ceux qui applaudissent M. Herriot. — Ce qu'on dit: Remaniement ministériel. — Gloire au grand homme! — Une revanche de Gladstone. — M. Herriot à Pétranger. — Dans la carrière. — D'un prince à l'autre. — Au temps du comte d'Haussonville. — Un héros enfin récompensé. — Une encyclopédie sur le tabac. — Tivoli en danger, etc. — Affaires Intérieures: Tryggve. Les groupes de la Chambre: les communistes (X). — La conférence de Genève et la presse française. — La session des conseils généraux. — Un discours de M. Maginot sur la politique de la victoire. — La politique religieuse du gouvernement. — L'application des lois laïques en Alsace. — Affaires Extérieures: Jacques Chastenet. Cosas de Espana. — Affaires Economiques: Max Hermand. Esquisse d'une politique financière. — Georges Lafond: Le patrimoine financier de la France en Amérique latine. — Littérature: André Thérive. Le livre d'un humoriste. — José Germain: L'édition et la librairie française (II). — Théâtre: Etienne Rey: « Crime et châtiment », drame en 7 tableaux d'après le roman de Dostoevsky, par MM. Paul Ginisty et Hugues Le Roux (reprise). — Arts et Curiosités: Henri Clouzot: Les cartons de Beauvais. — Visites et Promenades: P.

Desfeuilles: La fête des ménétriers d'Alsace à Ribeauvillé. — Mémoires et Documents: Paris en 1815 (souvenirs de la comtesse Flore de Wrhna) (suite et fin). — Mode — Bourse.

L'OPINION

Journal de la Semaine. Paraissant tous les Vendredis. Sommaire du N° 68 (Nouvelle série).

Desfeuilles: La fête des ménétriers d'Alsace à Ribeauvillé. — Mémoires et Documents: Paris en 1815 (souvenirs de la comtesse Flore de Wrhna) (suite et fin). — Mode — Bourse.

Desfeuilles: La fête des ménétriers d'Alsace à Ribeauvillé. — Mémoires et Documents: Paris en 1815 (souvenirs de la comtesse Flore de Wrhna) (suite et fin). — Mode — Bourse.

Revue Scientifique

Illustree (Revue Rose). Fondée en 1863. Paraissant les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois. Sommaire du 27 septembre 1924.

Les Dermatoses à réaction de défense, par H. Gougerot, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux. — Les Carburants, par Edmond Marcolte, Ingénieur-Conseil.

Revue Industrielle. — La distillation du bois, par G. Dupont, Directeur Technique de l'Institut du Pin.

Notes et Actualités. — Astronomie: La Relation entre les Masses et les Intensités lumineuses des Etoiles. — Physique: Etude expérimentale de l'opalescence critique. — Physique du Globe: Les Origines de l'Hypothèse de la Dérive des Continents. — Météorologie: La Foudre et l'Éclair en boule. — Hydrologie: Radioactivité des Sources d'Algérie. — Statistique: Le Marché du Coton Production et Prix.

Applications de la Science à l'Industrie. — Economie sociale: La Valeur du Temps. — Chimie agricole: Un nouvel Engrais; le Phosphazote. — Agriculture coloniale: La Culture de l'Hévéa en Cochinchine.

Nouvelles. — Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire.

Académie des Sciences de Paris. — Comptes rendus des Séances des 1er et 8 septembre 1924.

Bibliographie. Prix du numéro: France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. Cheques postaux: Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VIIe, Téléphone Fleurus: 02-29.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 143 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître: Chroniques opportunes, J.-L. Breton, ancien ministre. — En montant la côte, La Mouche du Coche. — Un fait: Fixons notre but, Paul Coquemard. — Le Foyer des Familles nombreuses de Seine et Seine-et-Oise, Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale: Le Billet de l'Oncle; le Théâtre; le Cinéma; les Livres. A travers Journaux et Revues, Henriette Charasson. — Variétés: Les Eglises de Paris (6e article): Notre-Dame, Irénée Le Doré. — Carnet de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Petits Travaux, grandes Economies ou l'Art de se passer des

Autres, Maître Jacques. — La Corbeille à Ouvrage, Mireille. — Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène, D' P.-M. Weil. — La page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, Thérèse Casevitz. — Le Coin des Mamans: Puériculture; Education, M. Comollet-Sue. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Ariane. — Doit-on encourager le sport féminin? Docteur Marthe Bertheaume. — Notre cours pratique de langues vivantes: l'Espagnol (21e leçon), Henri Billemonet. — Economie ménagère et domestique: Pour devenir une bonne cuisinière; Cours d'enseignement ména-

ger; l'Infirmité à la Maison; à la Ferme et au Jardin; Petites Notes de Savoir-Vivre. — La Vie financière, Léon Vigneault. — Feuilleton: Cœur pensif ne sait où il va, Paul Bourget.

Abonnements: 24 francs par an donnant droit à UNE assurance gratuite de 5.000 francs contre les accidents. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VIe). Envoi de spécimen gratuit sur demande.

Imp. COURSLANT (personnel intéressé) La co-gérant: M. DAROLLE.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des:

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE: Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE: Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE: des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL

Ancien Explorateur des Régions du Nord, Docteur en Médecine à la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Fâtes couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

SERVICE D'ÉTÉ 1924

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors. Columns include station names (Paris, Limoges, Brive, Cahors, etc.) and departure/arrival times.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors. Columns include station names (Toulouse, Cahors, Brive, Paris) and departure/arrival times.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns include station names (Cahors, Pradines, Mercuès, Douelle, etc.) and departure/arrival times.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns include station names (Libos, Cahors, Pradines, Mercuès, etc.) and departure/arrival times.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac. Columns include station names and departure/arrival times.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel. Columns include station names and departure/arrival times.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris. Columns include station names and departure/arrival times.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns include station names and departure/arrival times.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules between Sarlat and Gourdon. Columns include station names and departure/arrival times.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules between Gourdon and Sarlat. Columns include station names and departure/arrival times.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse. Columns include station names and departure/arrival times.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns include station names and departure/arrival times.